Guyancourt magazine

Toute l'actualité de votre ville_ N°545_19 décembre 2019_1 euro

www.ville-guyancourt.fr

06_Actualités
LA PATINOIRE
REVIENT

09_Acteurs
GUYANCOURTOIS
DE CŒUR

17_Zoom
AU SERVICE
DES FAMILLES

11_Dossier

LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

GUYANCOURT

Guyancourt magazine N° **545** _ 19 DÉCEMBRE 2019

© Blandine Schmitt-Chambonneau

La tranquillité : être attentifs ensemble et agir

Chères Guyancourtoises,
Chers Guyancourtois,

Tous les Guyancourtois ont le droit à la tranquillité. Quels que soient leur lieu de résidence, leur situation sociale ou leur âge, les habitants comptent sur le travail partenarial qui existe entre les forces de Police Nationale et celles de la Police Municipale. L'une et l'autre travaillent en complémentarité et dans le cadre des missions qui leur sont chacune imparties. Ce travail se fait en bonne intelligence, avec respect mutuel et dans un dialogue permanent.

Je tiens à saluer l'importance de la Police Municipale, dont les missions sont rendues indispensables. Vous la croisez dans la Ville, que ce soit lors des points école, au moment des manifestations municipales ou simplement lors d'ilotages dans les quartiers. Lorsque cela est nécessaire, elle constitue un appui essentiel dans les opérations de la Police Nationale. Le Commissaire de police nous remercie régulièrement de ce soutien.

La volonté permanente d'agir pour l'intérêt général nous conduit à renforcer les solidarités, à former à la citoyenneté et au civisme, à prévenir les conflits. **Il ne faut jamais oublier que la tranquillité publique nécessite tout autant la répression que la prévention. C'est ainsi que le vivre-ensemble prend réellement tout son sens.**

François Morton

François Morton
Maire de Guyancourt

ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE 01 30 64 14 55

François Morton
vous répondra en direct
le mercredi 8 janvier
de 18 h à 19 h 30

› Sommaire

06_ACTUALITÉS
- La patinoire revient

09_ACTEURS
- Guyancourtois de cœur
- Graines de partage

11_DOSSIER
LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
- Tranquillité publique l'affaire de tous

16_ZOOM
- La Maison de l'Étudiant
- Au service des familles

18_CULTURE
- Venez voir, écouter, ressentir

19_L'AGENDA

Guyancourt ***Magazine***
Hôtel de Ville de Guyancourt
14, rue Ambroise-Croizat - Centre-Ville
BP 32 - 78041 Guyancourt
Tél.: 01 30 48 33 33
Responsable de publication: Gilles BRETON
Secrétariat de rédaction: David HOUDINET
Rédaction: David HOUDINET, Sarah FERREIRA
PAO: Estimprim
Photos: Blandine SCHMITT-CHAMBONNEAU, Alexis VERDIER
Maquette: CITIZEN PRESS: 01 77 45 86 86
Réalisation: Direction de la Communication
Impression: Estimprim
Tirage: 14000 exemplaires
N° ISSN: 1274-5804.

PEFC 10-31-1093
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

LA NOUVELLE SCULPTURE INAUGURÉE

Taillée dans le granite, l'œuvre *« Rocher en granite avec bras, lièvres et banc »* a été inaugurée le 23 novembre en présence de nombreux Guyancourtois. La sculpture de 11 tonnes est installée aux abords du groupe scolaire Jean-Lurçat / Elsa-Triolet. Elle a été conçue dans le cadre de l'opération nouveaux commanditaires, projet artistique en partenariat avec la Fondation de France.

© Blandine Schmitt-Chambonneau

© A. Verdier

BOURSE AUX JOUETS

Le 30 novembre, la maison de quartier Joseph-Kosma s'est transformée en salle de vente, le temps d'une après-midi, pour la bourse aux jouets et aux vêtements de sports d'hiver, organisée comme chaque année par l'association Guyancourt Accueil. 266 personnes sont venues faire leur shopping à petits prix parmi les nombreux jouets, livres et habits chauds (anoraks, gants, bonnets...).

20e CONFERENCE COMMUNALE DU LOGEMENT

Le 15 novembre s'est tenue la 20e conférence communale du logement à l'Hôtel de Ville. Elle a été l'occasion de faire un état des lieux du logement social sur la commune, de mettre en lumière les projets en cours (entrée de quartier de Villaroy, résidence Ariane & Cassiopée...), les programmes récemment sortis de terre (résidence intergénérationnelle, résidence Virtuose...) et les réhabilitations réalisées par les bailleurs et copropriétés privées.

© Blandine Schmitt-Chambonneau

© Blandine Schmitt-Chambonneau

JEAN JOUZEL EN CONFERENCE À LA BATTERIE

Le climatologue et co-lauréat du prix Nobel de la paix 2007, Jean Jouzel a animé une conférence à l'auditorium de La Batterie le 26 novembre, intitulée *« dérèglements climatiques, crise financière : quelles solutions ? »*. Le spécialiste était accompagné de Bruno Léchevin, délégué général à l'association *« Agir pour le climat »*. Ils ont présenté le pacte finance-climat, qui sollicite l'aide des pays européens pour financer la transition écologique. Lors de cette conférence, qui affichait complet, le Maire, François Morton a remis à Jean Jouzel le vœu de soutien du Conseil Municipal à ce pacte finance climat.

Guyancourt magazine N° **545** _ 19 DÉCEMBRE 2019

LES PARENTS D'ÉLÈVES REÇUS PAR LE MAIRE

Le mardi 19 novembre, la Ville organisait un pot d'accueil pour les représentants de parents d'élèves élus dans les écoles primaires. Cinquante personnes ont répondu présentes au rendez-vous qui a été l'occasion pour le Maire, François Morton, d'échanger avec les parents et de leur présenter les services qui travaillent au sein de la direction de l'Éducation.

© B. Schmitt-Chambonneau

EN VISITE CHEZ LES TOUTS-PETITS

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, les crèches et multi-accueils de la Ville ont organisé début décembre des moments festifs et conviviaux avec les parents et les enfants. Il était bien trop tôt pour avoir la visite du Père Noël, en revanche, le Maire, François Morton et l'Adjointe chargée de la Petite-Enfance, Virginie Vairon, ont fait une halte dans chacun des établissements à la rencontre des familles.

© B. Schmitt-Chambonneau

PREMIERS ARBRES PLANTÉS PLACE DU MARCHÉ

Les travaux de réaménagement de la place du Marché avancent à grand pas. La phase de plantation a démarré début décembre. De nombreuses espèces prendront racine telles que des cépées remarquables, des chênes cerris, des micocouliers, des merisiers et près de 1 700 arbustes, plantes vivaces et graminées. De quoi ravir les clients des commerces avoisinants.

© B. Schmitt-Chambonneau

CLASSE ORCHESTRE : À TOI DE JOUER !

Le 14 novembre, les élèves de 5e de la classe orchestre du collège Les Saules se sont vus remettre leurs instruments pour démarrer l'apprentissage de la musique. De 2019 à 2022, ils seront accompagnés par des professeurs de l'École Municipale de Musique dans cette belle aventure musicale.

© B. Schmitt-Chambonneau

PLEIN FEUX SUR LES DROITS DE L'ENFANT

Le 22 novembre, 577 élèves de CM2 et 6e se sont rendus à la manifestation des Droits de l'Enfant organisée par le Conseil Municipal des Enfants au Pavillon Waldeck-Rousseau. De nombreux ateliers ludiques attendaient les enfants sur différents thèmes liés à leurs droits fondamentaux (droit à l'égalité, à la protection, à l'éducation...) dans le cadre du 30e anniversaire de la convention des Droits de l'Enfant.

© B. Schmitt-Chambonneau

TÉLÉTHON 2019

Dès le 23 novembre, avec pour temps fort le week-end du 8 décembre, l'association G2MG (Guyancourt Manifestations pour les Maladies Génétiques) et de nombreuses autres associations de la Ville ont proposé une série d'animations pour le Téléthon (spectacle d'improvisation théâtrale, concert de jazz, randonnée, bal folk...). Les recettes collectées à l'issue de ces activités seront reversées à l'Association Française contre les Myopathies.

© B. Schmitt-Chambonneau

UN ORIENTEUR GUYANCOURTOIS SUR LE PODIUM EN CHINE

Maxime Rauturier (à gauche sur la photo), coureur de Guyancourt Orientation 78 porte régulièrement les couleurs de l'équipe de France de course d'orientation. Il a terminé deuxième lors de l'épreuve de sprint de la dernière étape de la coupe du monde en Chine du 25 au 30 octobre. Cette performance internationale pour le coureur de 25 ans est, souhaitons-le, la première d'une longue série.

SUPER U : LES AMENAGEMENTS INAUGURÉS

Le 18 novembre, le Maire, François Morton s'est rendu dans le magasin « U Express » (centre commercial Louis-Blériot au Pont du Routoir) pour inaugurer les locaux qui ont été réaménagés et rénovés. Il a rappelé le soutien apporté par la Ville au commerce de proximité. L'inauguration organisée par le gérant, Frédéric Gilliet s'est faite en présence du bailleur Versailles Habitat et de la capitaine des pompiers de la caserne de Magny-les-Hameaux.

© B. Schmitt-Chambonneau

Guyancourt magazine N° 545 _ 19 DÉCEMBRE 2019

L'ÉVÉNEMENT

LA PATINOIRE REVIENT

© B. Schmitt-Chambonneau

La patinoire éphémère reprend ses quartiers au Pavillon Waldeck-Rousseau du 21 au 31 décembre.

Guyancourt s'illuminera pour les fêtes de fin d'année et la patinoire éphémère fait son retour. Petits et grands auront dix jours pour profiter des joies de la glisse.

Des équipements pour les plus petits

Vu le succès rencontré l'année dernière, la patinoire sera un peu plus grande cette année. Elle est ouverte à tous les habitants pendant la première semaine des congés scolaires et jusqu'au dernier jour de 2019.

Les enfants doivent être accompagnés. Les plus petits pourront patiner en toute sécurité grâce aux équipements spécifiques mis à leur disposition (chaises luge, supports de patinage. Les enfants des accueils de loisirs et les jeunes du Phare jeunesse et du Point jeunes pourront profiter de créneaux spécifiques sur cette patinoire synthétique, qui ne nécessite pas d'électricité pour générer du froid. Alors tous à vos patins et bonne glisse !

INFORMATIONS PRATIQUES

- Tarif : 4 € les 30 mn (uniquement en espèces ou par chèque).
- Gants et tenue adaptée obligatoires.
- Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
  Les enfants sont sous la responsabilité des parents.
- Les caisses ne délivrent plus de billets 45 mn avant la fermeture de la patinoire. La sortie de la patinoire s'effectue 15 mn avant la fermeture.
- Des contrôles de sécurité seront effectués à l'entrée de la patinoire.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

- Samedi 21 décembre 10 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
- Dimanche 22 décembre 10 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
- Lundi 23 décembre 11 h - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
- Mardi 24 décembre 11 h - 12 h 30 et 14 h 30 - 17 h
- Mercredi 25 décembre Fermé
- Jeudi 26 décembre 11 h - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
- Vendredi 27 décembre 11 h - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
- Samedi 28 décembre 10 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
- Dimanche 29 décembre 10 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
- Lundi 30 décembre 11 h - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
- Mardi 31 décembre 10 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 17 h

JEUX OLYMPIQUES : GUYANCOURT LABELLISÉE « TERRE DE JEUX 2024 »

Après avoir accueilli la Ryder Cup en 2018, la Ville vient de recevoir le label « Terre de Jeux 2024 ». Ce label récompense l'engagement de notre Commune dans la promotion du sport auprès des habitants. Il honore également nos équipements sportifs nombreux et de haute qualité. Guyancourt travaillera ainsi à faire vivre la préparation et l'émotion des Jeux Olympiques au plus grand nombre et continuer à montrer son attachement au sport et au sport paralympique, dans le respect de la Charte éthique de Paris 2024.
La Ville est très heureuse de cette labellisation et accueillera les épreuves de golf durant ces J.O de Paris. Peu de communes sont concernées par ce label.

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Si votre enfant est né avant le 1er septembre 2018, les dates d'inscription dans les écoles maternelles auront lieu à l'Hôtel de Ville :

• Pour les secteurs scolaires Parc, Saules, Hameau de Bouviers et Pont du Routoir
- Samedi 18 janvier 2020 de 9 h à 12 h
- Jeudi 23 janvier 2020 de 16 h à 19 h

• Pour les secteurs scolaires Centre-Ville, Villaroy, Minière, Europe et Garennes
- Samedi 25 janvier 2020 de 9 h à 12 h
- Jeudi 30 janvier 2020 de 16 h à 19 h.

Renouvellement des cartes de stationnement résidentiel

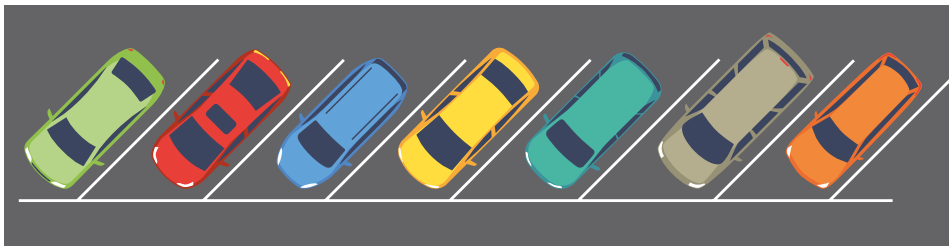

Habitants du Parc et des Saules, pensez à renouveler votre carte de stationnement résidentiel.

> Trois cartes par foyer au tarif inchangé de 21 € chacune.
> Demande auprès du service Régie des recettes ou par correspondance (Joindre le règlement par chèque à l'ordre du régisseur de la régie Unique de recettes, la carte sera ensuite envoyée à votre domicile par courrier).
> Pièces à fournir : photocopies d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de la carte grise dont l'adresse doit être identique au justificatif.

Détail des rues concernées, tarifs et modalités sur www.ville-guyancourt.fr Pour toutes demandes particulières, se renseigner au service Régie des recettes. Tél. : 01 30 48 33 33.

FERMETURE TECHNIQUE DE LA PISCINE

La piscine Andrée Pierre-Vienot sera fermée du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclus, pour réaliser des travaux d'entretien et la vidange annuelle des bassins.

CÉRÉMONIE DES VŒUX : RETIREZ VOTRE INVITATION

Le Maire, François Morton et son équipe, vous convient à la cérémonie des voeux de la Ville qui se déroulera le mardi 7 janvier à 18 h 30 au pavillon Waldeck-Rousseau. Pour participer à la cérémonie, vous pouvez retirer votre carton d'invitation jusqu'au lundi 6 janvier à l'Hôtel de Ville.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 7 février.
Suite à la mise en place du répertoire électoral unique, la Préfecture signale que les doubles inscriptions ont été supprimées (personnes ayant changé plusieurs fois de commune ou expatriés). Si vous n'avez pas reçu de carte électorale en mai 2019 à la veille des élections européennes, il vous est fortement conseillé de vérifier si votre inscription sur la liste électorale de votre commune est toujours valide auprès de votre mairie ou sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Si vous avez été radié, vous devez vous réinscrire avant le 7 février 2020 pour pouvoir voter aux élections municipales.

Via le service en ligne « Demande d'inscription sur les listes électorales » sur le site service-public.fr ou sur le portail citoyen de la Ville ou en vous adressant directement au service État-Civil.

Séance du conseil municipal du 12 novembre 2019

▶ Subvention en baisse pour les équipements culturels
Chaque année, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, dans le cadre de son fonds de concours Arts Vivants, verse une subvention aux communes membres pour les aider à faire fonctionner leurs équipements culturels. L'an dernier, Guyancourt avait reçu 151 097 € pour La Ferme de Bel Ébat et La Batterie. Cette année, la subvention s'élève à 65 637 €. Une baisse dénoncée par la Municipalité d'autant qu'à Guyancourt la culture est considérée comme indispensable au vivre-ensemble et au rapprochement des habitants.

Voté à l'unanimité à 30 voix « pour ».

▶ École Municipale des Sports : signature des partenariats avec les associations
La Ville a renouvelé son partenariat avec quatre des associations qui interviennent à l'École Municipale des Sports (l'Étoile sportive de Guyancourt Football, l'Union Rugby Centre 78, le Tennis Club de Guyancourt et le Cercle d'Escrime de Guyancourt). Elles interviendront donc pour une nouvelle saison auprès des petits Guyancourtois âgés de 5 à 8 ans, afin de leur faire découvrir de multiples disciplines. L'EMS permet en effet aux enfants de varier les activités sportives sur deux années (sports collectifs, activités aquatiques, athlétiques et gymniques).

Voté à l'unanimité à 30 voix « pour ».

▶ Cartes de stationnement : des tarifs identiques
Le Conseil Municipal s'est prononcé sur les tarifs des cartes de stationnement annuelles qui permettent aux habitants et aux visiteurs de bénéficier d'un abonnement pour se garer. Les tarifs resteront inchangés pour l'année 2020. La carte pour les résidents (3 maximum par foyer) est maintenue à 21 €, tout comme la carte visiteur hebdomadaire et l'abonnement pour les entreprises est de 315 € à l'année.

Voté à l'unanimité à 30 voix « pour ».

▶ Un vœu de soutien au pacte de Jean Jouzel, climatologue et prix Nobel
Face au dérèglement climatique et à la nécessité d'agir à l'échelle locale, le Maire François Morton a proposé au Conseil Municipal d'adopter un vœu de soutien au pacte Finance-Climat. Le pacte, initié par Jean Jouzel et l'association « Agir pour le climat », vise à geler l'équivalent de 2 à 3% du PIB de l'Union Européenne pour investir dans la transition écologique (soit environ 1000 milliards d'euros par an) et à demander qu'il soit mis à l'agenda des négociations européennes dans le cadre notamment du budget de l'Europe pour 2021-2027.

Voté à 29 voix « pour », une abstention (L.Trochu).

RECENSEMENT 2020

Le recensement de la population aura lieu entre le 16 janvier au 15 février 2020.

Les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants: une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. Les agents recenseurs peuvent vous aider à remplir les questionnaires et récupéreront ceux-ci remplis.
Si vous êtes souvent absent(e), vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin. Vous pouvez également les retourner directement à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Vous pouvez aussi remplir votre questionnaire en ligne.
Merci de réserver le meilleur accueil à Mélissa Ducrocq, Khadidja Lesueur, Sandrine Marcaud et Alexandra Saint-Georges.

Mélissa Ducrocq

Khedija Lesueur

Sandrine Marcaud

Alexandra Saint-Georges

© B. Schmitt-Chambonneau

Le recensement par internet, comment ça marche ?

1. L'un des 4 agents recenseurs ci-dessus se présente chez les personnes à recenser. Il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
2. Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».
3. Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
4. Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception.

L'agent recenseur en est informé par SMS.

Borne de la 2e DB
Des panneaux retraçant l'histoire de la libération du 24 août 1945 ont pris place aux côtés de la borne installée en 2014. Baptisée « borne du serment de Koufra », elle indique le nombre de kilomètres parcourus par les soldats de la deuxième division blindée du général Leclerc.

© B. Schmitt-Chambonneau

GUYANCOURTOIS **DE CŒUR**

Guy Brochot a connu Guyancourt pendant la guerre et s'est investi sans relâche dans la vie associative. Il reste très attaché à la ville et notamment au club de football.

Le 22 septembre dernier, Guy Brochot était aux côtés d'habitants, du Maire et d'élus, pour saluer le courage de la 2e division blindée qui a libéré Guyancourt en 1945. Ce moment où les soldats ont emprunté la route de Dampierre avant d'arriver sur la place de l'Église, il s'en souvient encore. Cet ancien chaudronnier a passé son enfance et son adolescence à Guyancourt. Peu avant que la Seconde Guerre Mondiale n'éclate, son père est appelé au front. Dès lors, « *nous sommes partis rejoindre des proches en Bretagne avec ma mère et mes sœurs car nous ne connaissions personne ici. À notre retour, notre maison était occupée par les allemands* » raconte Guy, alors âgé de 5 ans. La famille est relogée dans une autre maison avant de s'installer place de l'Église. La guerre bat son plein et les 500 habitants vivent dans une atmosphère pesante. « *À partir de 1943, il y a eu beaucoup de bombardements la nuit. Ils envoyaient des bombes qui ressemblaient à des sortes de grappes de raisin et qui éclairaient tout. On y voyait comme en plein jour !* ». Les souvenirs remontent à la surface et les images défilent jusqu'au jour de la libération de Guyancourt. « *Nous l'avions senti venir car trois jours avant on voyait les chars des soldats allemands qui quittaient la place de l'Église. Je me souviens que l'un deux était tombé en panne dans le bas de Bouviers. Il avait été laissé à l'abandon. On était monté dedans. On grimpait dessus, on était heureux !* » raconte l'octogénaire, les yeux plein de malice.

« On était libres ! »

La joie éclate le jour où les soldats de la deuxième division blindée du maréchal Leclerc débarquent, « *tout le monde était sur la place ! On était libre ! On s'embrassait ! On chantait ! Je ne sais pas si on réalisait vraiment* ». La vie quotidienne reprend et avec elle, les activités associatives. Guy, passionné de football s'inscrit à l'Étoile Sportive de Guyancourt. À l'aune de ses 20 ans, l'ombre d'une autre guerre plane sur son destin. Il est mobilisé pour partir en Algérie. Ce passé a fait de lui un homme toujours soucieux de perpétuer le devoir de mémoire. Membre de l'Arac (association d'anciens combattants), il est présent à chaque cérémonie organisée par la Ville, comme celle du 11 novembre dernier. « *Son cœur est à Guyancourt* » confie son épouse. Il n'y a pas seulement grandi, il s'y est aussi investi. À son retour d'Algérie, il décide de reprendre en main l'Étoile Sportive de Guyancourt. Peu à peu, il donne de son temps, monte des équipes, entraîne les plus jeunes, jusqu'à diriger l'association de football, dont il est aujourd'hui le vice-président, à 84 ans.

Sarah Ferreira

Guyancourt magazine N° 545 _ 19 DÉCEMBRE 2019

GRAINES **DE PARTAGE**

Deux classes de Segpa du collège Les Saules créent un jardin partagé avec l'équipe des Espaces Verts de la Ville sur le mail des Saules. Ils comptent bien y cultiver des fruits, des légumes et de la solidarité.

« *Là, vous voyez des échantillons de ce que nous avons planté à l'automne et qui va fleurir* » indique le responsable des Espaces Verts en pointant du doigt des pensées et des giroflées. Ce jour-là, 17 élèves en 4e segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté) visitent les serres municipales. Ils découvrent le projet de jardin partagé auquel ils sont associés avec une classe de 3e. « *Je pense que c'est bien car il y aura des fruits et des légumes* » s'enthousiasme Serkan, 13 ans.
Depuis début décembre, les jardiniers de la Ville et les collégiens ont planté de nombreux arbres fruitiers (framboisiers, pommiers, cassissiers, groseilliers, poiriers, noisetiers…) sur le mail des Saules face au lycée d'hôtellerie et de tourisme. « *Au pied de ces arbres fruitiers, nous semons des prairies fleuries pour attirer les insectes et polliniser. Le jardin sera ouvert à tous. Nous avons aménagé cette partie avec les élèves et une autre zone sera gérée et entretenue par eux* » précise le responsable des Espaces Verts. Les élèves et Jonathan Dugard, leur professeur d'horticulture, ont déjà une idée de ce qu'ils vont y faire : « *nous allons partir sur un principe de permaculture. C'est-à-dire que nous faisons de la culture en lasagne une superposition de couches de bois, de mousse, de paille, de carton, de branches et de feuilles et du plexiglas pour observer la transformation de la terre en engrais. Nous planterons des légumes de saison* ».

Des fruits et légumes à cueillir

C'est la deuxième fois consécutive que les classes de Segpa participent à un projet avec la Ville. L'an dernier, Jonathan Duguard et ses élèves ont créé des carrés potagers à l'école maternelle Clara-Zetkin avec les enfants. Cette année, le projet avec le service des Espaces Verts est de plus grande envergure. Les collégiens ont conscience du temps et de l'énergie que cela va leur demander. Mais pour leur professeur, c'est bénéfique à plusieurs niveaux : « *le fait de sortir du collège permet de changer de regard. Ils vont devoir travailler comme des professionnels car les habitants vont voir leur travail. Cela va leur permettre aussi de découvrir d'autres systèmes de culture que nous ne pouvons pas faire dans l'enceinte du collège* ». Du point de vue des élèves, le jardin a d'autres avantages comme celui d'être solidaire. « *C'est une bonne idée car les gens vont pouvoir aller cueillir des fruits et des légumes* » se réjouit Kylian. « *Il y a des personnes qui n'ont pas à manger et cela va les aider. Faire pousser des fleurs va rendre la ville plus belle !* » conclut Hamady. Et puis, ce jardin partagé fera peut-être naître des vocations.

Sarah Ferreira

© B. Schmitt-Chambonneau

La Police Municipale en briefing avant le départ des patrouilles.

© B. Schmitt-Chambonneau

LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Sécurité, prévention, salubrité… la tranquillité publique s'illustre de bien des manières. À Guyancourt, la Police Municipale assure cette fonction garante du vivre ensemble, en complément de la Police Nationale.

Vous croisez les policiers municipaux dans la rue ou lors d'événements communaux. Ces femmes et ces hommes en bleu veillent en effet à votre tranquillité au quotidien. La Police Municipale est cependant un service facultatif pour une commune. Ainsi, les pouvoirs de police d'un Maire sont limités au cadre fixé par la loi. Maintenir l'ordre public et la sécurité intérieure, tout comme édicter les lois et rendre la justice, relèvent d'un pouvoir dont seul l'État est dépositaire : les fonctions régaliennes. La Police Municipale est principalement une police de proximité. Elle est là pour répondre aux doléances des habitants.
Toutefois, avec les baisses d'effectifs de la Police Nationale, les agents municipaux sont amenés à seconder, voire à remplacer les forces de l'ordre selon les cas. Ils interviennent dans de nombreuses situations : le stationnement gênant, les accidents de la route, le visionnage des caméras de vidéo-protection, les contrôles routiers pour lesquels ils sont équipés d'éthylotests et de matériel de dépistage de stupéfiants. Les policiers municipaux font également des contrôles de vitesse, notamment sur les petits axes : toutes ces missions se font en collaboration avec la Police Nationale.

Un partenariat fort

Dans le cadre de ce partenariat, le Maire rencontre le Commissaire de police de Guyancourt chaque mois. D'autres réunions sont organisées. Cela permet à la Police Nationale de

Police Municipale

Horaires
- Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 20 h
- Le samedi de 9 h à 20 h
- Dimanche de 9 h à 13 h dimanches et jours fériés,

Contact : Hôtel de ville ou commissariat).

Tél. : 01 30 60 63 56.

Le nouveau Centre de Supervision Urbain.

© B. Schmitt-Chambonneau

maintenir un lien permanent avec les acteurs locaux. Lors de ces rencontres, les effectifs de police des villes de Saint-Quentin-en-Yvelines et de l'État abordent différentes problématiques communes et font en sorte d'y trouver des solutions opérationnelles.
La Police Municipale travaille aussi avec le Groupe de sécurité et de proximité (GSP) de la Police Nationale. Elle lui apporte un soutien humain et stratégique du fait de sa bonne connaissance du terrain lors d'enquêtes ou d'interventions comme dans le cas de rodéos à moto. Ce partenariat s'illustre aussi par des actions récurrentes comme l'Opération Tranquillité Vacances qui permet aux Guyancourtois de bénéficier d'une surveillance gratuite de leur habitation pendant leurs vacances. Depuis le début 2019, 472 logements ont été surveillés sans aucune effraction. Les deux polices assurent également la sécurité des biens et des personnes lors d'événements comme la Ryder cup ou le passage du Tour de France à Guyancourt, mais aussi sur des manifestations comme la Fête nationale. Au-delà de ce partenariat, la Police Municipale poursuit ses missions au plus près des habitants au quotidien.

Une police de proximité

La Police Municipale est ouverte sept jours sur sept (voir encadré). La journée commence par la sécurisation de points écoles répartis sur la ville avec l'appui des agents de surveillance de la voie publique (les ASVP qui contrôlent aussi le stationnement) et de deux personnes salariées par la Ville. Les équipes restent fixes afin de fidéliser les parents et de recueillir les remarques ou les doléances des familles. Régulièrement la Police Municipale intervient avec les services Techniques afin de sensibiliser les parents aux bonnes règles de stationnement.
Ensuite, des brigades se succèdent pour l'îlotage dans les quartiers où ils patrouillent en voiture, à pied ou à vélo. En plus de la surveillance de la rue et de veiller à constater d'éventuels dépôts sauvages d'encombrants, les policiers municipaux procèdent aussi à l'enlèvement d'épaves. Le service est gratuit sur simple demande. Après avoir à nouveau assuré la sécurité des écoles en soirée, les policiers vont à la rencontre des commerçants. Ils sont notamment présents lors de la fermeture des commerces de proximité entre 18 h et 20 h avec une surveillance accrue lors des fêtes de fin d'année. Passé 20 h, c'est la Police Nationale qui prend le relais. La sécurité des biens et des personnes passe aussi par la vidéo-protection.

→ Témoignage

SYLVIE SÉRIS / COMMERÇANTE À GUYANCOURT

© B. Schmitt-Chambonneau

Les policiers sont à l'écoute et passent plusieurs fois par jour

« Nous avons une entreprise de peinture avec une boutique. Fin 2018, nous avons rencontré plusieurs fois des problèmes de véhicules abîmés alors qu'ils étaient stationnés. Après avoir déposé plainte, j'ai rencontré le chef de la Police Municipale en début d'année pour savoir si les caméras fonctionnaient. Il m'a rassurée sur ce fait et a même fait un test dans la rue, avec ses collègues à la radio, devant moi. La Police Municipale est très présente. Les policiers sont à l'écoute et passent plusieurs fois par jour. Parfois ils s'arrêtent à la boutique pour me demander si tout va bien. Nous pouvons les appeler. Ils passent en cas de besoin et ils gèrent tout, aussi bien les problèmes de voisinage que les incivilités. Ce sont souvent les mêmes qui patrouillent donc on finit par les connaître, c'est rassurant. »

Un centre de supervision urbain
Les locaux de la Police Municipale sont équipés d'un nouveau centre de supervision urbain (CSU) de 59 m² moderne. Une équipe d'opérateurs visionne les images transmises par les 22 caméras de vidéo-protection. Lorsqu'ils constatent une infraction, ils préviennent leurs collègues et si nécessaire, la Police Nationale et les pompiers. L'équipe du CSU est aussi un appui pour les patrouilles de la Police Municipale. En cas de délit, un dépôt de plainte permettra à la police Nationale de demander une extraction des images conservées 15 jours. En 2019, 35 demandes d'extraction ont été demandées par l'État. C'est en concertation avec le commissariat que les caméras sont installées à différents endroits de la Ville. Les caméras ont ainsi permis aux forces de l'ordre de régler des affaires ou d'aider à la récente confiscation d'une mini-moto. La vidéo-protection est un outil parmi d'autres qui vient compléter l'arsenal dont dispose la Police Municipale pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

L'importance de la prévention
La prévention est un axe majeur de la tranquillité publique. La Ville a signé une Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance en 2015 qui fixe les axes du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (2005). Elle réunit régulièrement les acteurs du territoire : Police, Justice, collèges, bailleurs, gardiens d'immeubles... De manière concrète, les policiers municipaux interviennent par exemple lors d'actions de prévention routière dans les écoles ou avec le Conseil Municipal des Enfants qui avait distribué aux élèves des autocollants réfléchissants pour être mieux vus la nuit. La Ville a recruté deux éducateurs spécialisés afin de venir à la rencontre des groupes de jeunes. Il suffit parfois de dialoguer pour désamorcer certains conflits de voisinage. Encourager les bailleurs à réhabiliter les logements et les façades ou engager une rénovation urbaine comme à la place du Marché participe à améliorer le cadre de vie et à donner le sentiment d'être bien dans sa ville. La tranquillité publique est l'affaire de tous et passe par le bon comportement de chacun.

David Houdinet

Les policiers municipaux vont régulièrement à la rencontre des habitants dans le cadre de leurs missions.
© B. Schmitt-Chambonneau

→ *Questions à*

© Ville de Guyancourt

ANNABEL GILLIET,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES

La mission première de la Police Municipale est la proximité

Qu'est ce qui caractérise la Police Municipale ?
La Police Municipale n'est pas un service obligatoire pour une commune. La Ville continue de se développer et approche des 30 000 habitants. Sans se substituer à la Police Nationale, il était primordial de développer ce service à la population. Avec 15 postes de policiers municipaux, Guyancourt fait partie des villes les mieux dotées des Yvelines en termes d'effectifs. Même si nous pallions les baisses de moyens de la Police Nationale, la mission première de la Police Municipale est la proximité.

Comment s'illustre cette proximité ?
Parmi les différents dispositifs, un agent recueille les doléances des habitants. Ils peuvent laisser un message via la rubrique « Nous écrire » du site internet de la Ville ou contacter directement la Police Municipale. L'agent les rencontrera afin d'apporter une réponse adaptée. Par exemple, en cas de vitesse excessive dans une rue, les agents mettront en place un radar pédagogique et ils procèderont à des contrôles de vitesse. Mais au-delà de ce type d'actions, la tranquillité publique reste l'affaire de tous.

C'est-à-dire ?
Certaines règles de civisme tiennent souvent du bon sens, comme ne pas déranger ses voisins en faisant du bruit, stationner aux endroits appropriés. Elles sont les bases du vivre ensemble. Je tiens à rappeler que lors de faits délictueux, il est impératif de porter plainte. C'est l'État qui est garant de la sécurité publique, il faut appeler le 17. La plainte est le préalable à toute enquête et la Police Municipale ne peut pas se substituer à la Police Nationale.

Guyancourt magazine N° 545 _ 19 DÉCEMBRE 2019

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE **L'AFFAIRE DE TOUS**

Le vivre ensemble dépend du respect des uns envers les autres. Voici une liste non exhaustive de conseils de civisme à appliquer chez soi, dans l'espace public ou sur la route.

CHEZ SOI

Le bruit : Respecter ses voisins en évitant de faire trop de bruit (musique, travaux, cris d'animaux...). Voir avec eux le meilleur moment pour bricoler.

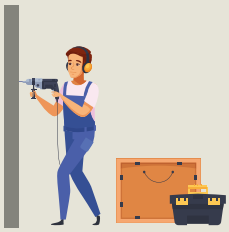

En cas de nuisances sonores : Aller d'abord parler à son voisin. Si le bruit persiste, appeler la Police Municipale ou la Police Nationale pour faire constater le bruit. Si la situation ne change pas, porter plainte.

La propreté : Trier les déchets ménagers, dans un sac fermé pour éviter les odeurs, dans le bac gris et ce qui est recyclable dans le bac jaune.

Respecter les jours de collecte des encombrants et sortir les objets la veille au soir en les regroupant avec ceux déjà sortis. Le reste du temps, les déposer à la déchetterie tout comme les déchets verts.

DANS L'ESPACE PUBLIC

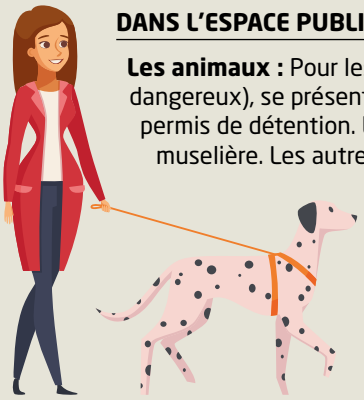

Les animaux : Pour les chiens de catégorie 1 ou 2 (chiens dangereux), se présenter à la Police Municipale pour obtenir un permis de détention. L'animal doit être tenu en laisse et porter une muselière. Les autres animaux doivent être en laisse eux aussi (sauf les chiens guides dans les parcs).

La propreté : Ramasser les déjections de son animal et les jeter dans un sac.
Ne pas jeter de mégots, de détritus ou de liquide insalubre dans la rue. Si ces faits sont constatés, l'amende est de 68 €.
Ne pas faire de dépôt sauvage d'ordures ou d'encombrants.
Respecter les horaires de dépôt des conteneurs à verre.

BIEN CIRCULER

À vélo ou en trottinette : Ne pas rouler sur les trottoirs (sauf pour les moins de 8 ans). Emprunter les pistes cyclables, Ne pas utiliser d'écouteurs, descendre de vélo pour prendre les passages piétons. Respecter les feux tricolores. La nuit, se rendre visible (gilet, éclairage). Le port du casque est obligatoire jusqu'à 13 ans.

En véhicule à moteur : Respecter le code de la route et les limitations de vitesse, surtout aux abords des écoles et équipements publics. Ralentir à l'approche des passages piétons. Ne pas se garer en double file, même pour quelques secondes, et respecter le stationnement. L'amende peut aller jusqu'à 135 € pour un stationnement très gênant (trottoir, accès pompiers...).
En trottinette électrique ou gyropode, ne pas rouler sur les trottoirs.
La circulation des quads ou pocket bike est interdite dans la rue.

Les pouvoirs de police administrative du Maire

Le Maire exerce des pouvoirs de police administrative. En voici des exemples.

Urbanisme : Vérification de la régularité des travaux (obtention d'un permis), vérification de la conformité d'une construction ou d'un aménagement vis-à-vis des règles du PLUi et vis-à-vis de l'autorisation obtenue (pendant les travaux et jusqu'à 6 ans après l'achèvement).

Logement : Sur demande du locataire en cas de logement non décent, sans chauffage, avec des nuisibles, le Maire peut mettre en demeure le bailleur au nom du Règlement Sanitaire Départemental. En cas d'insalubrité (logement avec de la moisissure...), c'est l'Agence Régionale de santé qui peut être saisie.

Déchets : Un procès verbal est établi par la Police Municipale en cas de constatation de dépôt sauvage.

DE NOMBREUSES **RÉSIDENCES RÉNOVÉES**

Le 15 novembre dernier, lors de la 20e conférence communale du logement, qui réunit de nombreux acteurs du territoire (parmi lesquels des services de la Ville, la Préfecture, des bailleurs de Saint-Quentin-en-Yvelines, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes, ect...), la Ville a présenté ses projets urbains en cours, les programmes récemment sortis de terre (résidence intergénérationnelle, résidence Virtuose...) et a dressé un état des lieux du logement sur la commune. La conférence a été l'occasion de rappeler que chaque Commune doit, comme Guyancourt, contribuer à l'effort pour lutter contre la crise du logement en île de France.
Ont été également évoquées les nombreuses réhabilitations réalisées par les bailleurs et les copropriétés privées. Tout au long de l'année, la Ville les incite à entretenir leurs logements pour maintenir un cadre de vie de qualité. C'est aussi un enjeu important en matière de développement durable pour contribuer à réduire les factures énergétiques des familles.
Des travaux d'isolation thermique et/ou de ravalement ont eu lieu dans de nombreux quartiers. Au Parc, sont concernées les résidences des bailleurs Sequence et Efidis, aux Saules, la résidence d'I3F (rue de la Mare-de-Troux), la résidence « Georges-Braque » de Batigère (square Camille-Pissarro) et la résidence « Monet » du bailleur Les résidences les logements de fonctionnaires (rue Georges-Braque). Enfin aux Garennes, plusieurs pavillons du bailleur IRP et la résidence d'ICF Habitat La Sablière (rue Igor-Stravinski) ont également été rénovées.

© B. Schmitt-Chambonneau

DES QUARTIERS QUI BRILLENT !

© B. Schmitt-Chambonneau

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les équipes des services Techniques ont installé des décorations lumineuses et colorées dans chacun des quartiers. Dans un souci de préservation de l'environnement et d'économies, le matériel d'éclairage (ampoules à Led) est réutilisé d'une année sur l'autre. Son installation se concentre sur les principaux axes de Guyancourt. Les illuminations se déclenchent avec l'éclairage public puis se coupent à minuit pour se rallumer à 6 h et s'éteindre au lever du jour.

RÉOUVERTURE DE LA RUE DES GRAVIERS

Dans le cadre des travaux de réaménagement réalisés par Saint-Quentin-en-Yvelines, la rue des Graviers avait été fermée de la place Victor-Schœlcher à la place Don-Helder-Pessoa-Camara. Elle a désormais rouvert à la circulation. Le chantier se poursuit avec le réaménagement des espaces verts. L'objectif étant de régénérer le patrimoine arboré. Plus du double d'arbres sera replanté (érable sycomore, érable champêtre, sorbier des oiseleurs, chêne pédonculé...). Les haies de thuyas seront quant à elles remplacées par des arbustes pour des raisons de sécurité.

OPÉRATION RELAMPING

Toujours à la recherche d'économies d'énergie, la Ville poursuit sa campagne de relamping qui consiste à remplacer des éclairages classiques par des ampoules Led, moins énergivores. Récemment, elle a effectué ce type de travaux à la maison de quartier Joseph-Kosma dans le hall d'entrée et l'espace accueil et à l'Hôtel de Ville dans plusieurs services (10 827 €).

42 associations utilisent les services de la Maison de l'Étudiant

© B. Schmitt-Chambonneau

LA MAISON DE L'ÉTUDIANT

Située à Guyancourt dans le parc des sources de la Bièvre, la Maison de l'Étudiant offre de nombreux services. Focus sur cet équipement du campus universitaire.

Plusieurs jeunes s'affairent dans le hall de la Maison de l'Étudiant. Certains font du sport pendant que d'autres utilisent des ordinateurs en libre-service. En ce dernier jour de cours avant les vacances universitaires, certains étudiants viendront chercher du matériel informatique reconditionné. *« Nous subventionnons 80 % de cet achat dans la limite de 300 €. L'objectif est de réduire la fracture numérique »,* commente Delphine Arnold, responsable administrative de la Maison de l'Étudiant Marta-Pan. Inaugurée en 2016 elle a été conçue comme un lieu unique où l'on accueille et accompagne les étudiants tout au long de leur parcours, que ce soit dans leurs démarches administratives ou la création de leurs projets culturels, sportifs, associatifs et professionnels. *« Depuis trois ans, nous avons réalisé plusieurs investissements, comme du matériel pour le local de répétition et la salle de spectacles ».* Cette dernière est mise gratuitement à disposition des étudiants qui organisent des conférences ou se produisent sur scène dans le cadre d'activités culturelles. Huit services les accompagnent au quotidien : logement et accueil des étudiants étrangers, associations, culture, sport, relations internationales, orientation et insertion professionnelle, accompagnement des étudiants en situation de handicap et santé. *« Agréé centre de santé, il propose des rendez-vous médicaux deux fois par semaine et ouverts aux habitants. Les étudiants ne paient qu'une partie de la consultation »* commente la responsable administrative avant d'évoquer les permanences de la Préfecture pendant les premiers mois de la rentrée pour les titres de séjour des étudiants étrangers accueillis à l'UVSQ.

Un modèle pour les autres universités

Depuis 2018, avant toute inscription dans une université, les étudiants doivent payer la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) de 91 €. Elle est notamment destinée à améliorer les conditions de vie sur les campus comme l'accès aux soins ou le social. *« Cet argent est ensuite redistribué et nous a permis de prendre en charge une partie des coûts de certaines prestations pour nos étudiants »,* argumente Fabienne Misguich, Vice-présidente déléguée en charge de la vie universitaire. Comme la CVEC, les Maisons de l'Étudiant font partie d'un programme national. *« Ailleurs, il y a une séparation entre les services administratifs et les associations étudiantes. Nous avons fait le choix de regrouper l'ensemble dans notre Maison de l'Étudiant. Cela permet de mieux renseigner et aider les étudiants. Ce modèle intéresse les autres universités »,* confie la vice-présidente. Il a également séduit quelques 10 000 étudiants du campus qui se sont pleinement approprié les lieux et se sentent, presque, comme à la maison.

David Houdinet

AU SERVICE **DES FAMILLES**

Inaugurés en avril au Pont de Routoir, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents Joséphine-Baker et le Relais d'Assistant Maternels Madeleine-Brès accueillent de nombreuses familles. Une antenne a ouvert début octobre, quartier des Saules.

© B. Schmitt-Chambonneau

Le lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) a ouvert ses portes il y a quelques mois. 193 tout-petits l'ont déjà fréquenté avec leurs parents. Dans ce nouvel espace, les familles s'octroient un moment de détente pour jouer avec leurs enfants âgés de 0 à 4 ans. Le Laep permet de se sentir moins seul avec son enfant, de partager un moment avec lui dans un lieu ludique, et faire part de ses éventuelles questions ou inquiétudes sur l'éducation auprès des accueillants présents. Sur place, une psychologue clinicienne et un accueillant sont à l'écoute des familles. *« Nous ne sommes pas là pour leur dire ce qu'ils doivent faire, nous sommes là pour les accueillir et leur permettre d'avoir un espace où ils peuvent rencontrer d'autres parents »* précise Aude Matt, membre de l'équipe des accueillants, *« j'ai remarqué que les familles reviennent et qu'elles arrivent à s'approprier les différents espaces. Dans les locaux au Pont du Routoir, nous avons un toboggan où les enfants peuvent grimper et glisser, un coin dînette et un coin bébé. Aux Saules, c'est un peu le même principe mais c'est encore plus grand ».* Début octobre, une antenne du Laep a ouvert dans les locaux de l'accueil de loisirs Suzanne-Valadon, ainsi qu'une antenne du Relais d'Assistants Maternels.

Le Relais d'Assistants Maternels

Lieu au service des parents mais aussi des quelques 146 assistants maternels à leur compte, le Relais d'Assistants Maternels (RAM) Joséphine-Baker attire des Guyancourtois tous quartiers confondus. À l'heure actuelle, 75 assistants maternels y sont inscrits pour bénéficier des conseils et des matinées d'éveil mis en place par l'animatrice et éducatrice de jeunes enfants. *« Durant ces ateliers d'éveil, elle propose différentes activités (lecture, peinture…) que les assistants maternels n'ont pas forcément l'habitude de faire chez eux et elle répond à leurs questions »* souligne Sylvie Brion, responsable du service Petite Enfance. Le RAM s'adresse aussi aux parents qui emploient ou souhaitent avoir recours à un assistant maternel. *« Les familles peuvent appeler, communiquer par courriel et avoir des entretiens sur rendez-vous avec l'animatrice pour se renseigner sur les modes de garde, les contrats ou encore être orienté vers des professionnels en cas de conflit avec l'assistant maternel… »* indique Sylvie Brion.

HORAIRES DU RAM-LAEP ET DE SON ANTENNE
1, rue Louis-Pasteur.

Ram : ouvert
- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- Le jeudi après-midi de 13h30 à 17h. Tél. : 01 30 43 91 18.

Laep : ouvert
- tous les jeudis matins de 9 h à 11 h. Tél. : 01 30 48 33 90.

ANTENNE AUX SAULES
6, boulevard Paul-Cézanne

Ram :
- ateliers le jeudi matin de 9 h à 10 h30 et de 10 h 30 à 12 h.

Laep :
- ouvert tous les vendredis de 9 h à 11 h en dehors des vacances scolaires.
- Fermeture exceptionnelle pour travaux jusqu'au vendredi 20 décembre.

VENEZ **VOIR, ÉCOUTER, RESSENTIR**

Vos équipements culturels vous proposent une programmation où se mêlent photographie, musique et théâtre. Janvier sera riche en émotions.

Rendez-vous dès le 10 janvier à La Ferme de Bel Ébat pour le spectacle Les Amazones (à partir de 15 ans). Proposée dans le cadre du projet Matrimoine, la pièce est un texte d'Anne-Marie du Boccage écrit en 1749. *Les Amazones* ont décidé de bâtir une société non mixte et capturent Thésée, vainqueur du Minautore. Elles hésitent à le sacrifier aux dieux et la question d'une société égalitaire vient se confronter à leur radicalité.
Le 12 janvier, vous pourrez assister à un récital en l'église Saint-Victor dans le cadre du cycle Sacrée Musique ! Pour ce concert à partir de 10 ans, Bernard Le Monnier (qui dirige les Solistes de Versailles) tissera un lien entre le répertoire baroque et la création contemporaine avec le *Stabat Mater* de Pergolesi et un hommage à Hildegarde de Bingen, *Antiphonie III.*
La petite fille qui disait non (à partir de 8 ans) vous attend le 18 janvier. L'histoire de Marie, de Jeanne sa maman et de Louise sa grand-mère est un conte initiatique, le symbole d'un rite de passage entre trois générations de femmes.

Du blues à La Batterie

La musique sera encore à l'honneur avec la présentation de trimestre de La Batterie le 16 janvier. Sachez que dans les prochains mois vous aurez l'occasion de voir Les Négresses Vertes, la chanteuse Rose ou encore les mythiques Asian Dub Foundation... Du côté des musiques amplifiées, le premier rendez-vous de ce trimestre est fixé au 24 janvier avec un plateau blues rock. Au programme, Awek, qui fêtera 25 ans à écumer les salles, de clubs en festivals. Le groupe présentera son dernier double album pour deux fois plus de swing et de plaisir. Les fans du télé crochet The voice connaissent sans doute Will Barber. Révélé par l'émission, l'artiste chante le blues et manie le weisseborn (instrument de prédilection de Ben Harper) avec talent.

Stabat Mater

© DR

Will Barber

Les Amazones

© DR

La petite fille qui disait non

© Thierry Laporte

Jérôme Cherrier

La tête en l'air

Vous avez jusqu'au 1er février pour vous rendre à la Mezzanine de l'Hôtel de Ville et y découvrir le travail du Guyancourtois Jérôme Cherrier. L'artiste vous présente une série de photographies intitulée « Tête en l'air ». Voyageur au long cours, il profite de ses séjours dans de nombreux pays pour réaliser des images surprenantes. Dans un monde de plus en plus urbain, il a eu l'idée de lever les yeux au ciel. Les pieds sur terre, l'artiste offre au regard des vues vertigineuses, des perspectives fuyantes des gratte-ciels de La Défense à la surdensité des immeubles de Hong Kong.

David Houdinet

arTalents inscrivez-vous

Gratuit et ouvert à tous les artistes, ArTalents - Concours d'arts visuels présente une sélection d'œuvres de différentes techniques - peinture, estampe, photographie, sculpture, dessins, techniques mixtes...- choisies par un jury de professionnels.
Cette 5e édition se tiendra du 4 avril au 10 mai. Les artistes souhaitant exposer leurs créations, soumises au regard de Catherine Gillet, invitée d'honneur, et des membres du jury de sélection, peuvent déposer leurs candidatures entre le 8 janvier et le 8 mars 2020 auprès du service Action culturelle (01 30 44 50 80 ou action.culturelle@ville-guyancourt.fr).

>> Retrouvez tous les détails de la programmation sur www.labatteriedeguyancourt.fr www.lafermedebelebat.fr www.ville-guyancourt.fr

EXPOSITION
Jusqu'au samedi 1er février
▶ *Mezzanine de l'Hôtel de Ville*
Jérôme Cherrier (lire p.18)
Renseignements à action.culturelle@ville-guyancourt.fr ou au 01 30 44 50 80.

ANIMATION
Jeudi 2 janvier
de 14 h à 18 h
▶ *Maison de quartier Joseph-Kosma*
Activité artistique - Atelier
Initiation et découverte de la peinture au couteau avec Mbanik.
Pour adultes et enfants à partir de 10 ans.
Gratuit. Inscriptions indispensables à mq.kosma@ville-guyancourt.fr ou au 01 30 57 20 40.

ANIMATION
Du lundi 6 au vendredi 31 janvier
▶ *Espace Yves-Montand*
Mois de la santé active
Proposé par le service Développement durable et le centre social du Pont du Routoir. Début d'année rime avec bonnes résolutions. On vous proposera des ateliers d'initiation au self défense, au circuit training et au foot féminin, des ateliers de diététique, une journée Détox, des ateliers de cuisine en famille... pour commencer l'année en bonne forme.
Informations et réservations au centre social du Pont du Routoir au 01 30 43 00 35.

ANIMATION
Lundi 6 janvier
▶ *UGC Ciné Cité SQY Ouest*
Ciné partage
Renseignements auprès de la maison de quartier Joseph-Kosma pour le titre et les horaires. Tarif : 1,70 €.
Inscriptions indispensables à mq.kosma@ville-guyancourt.fr ou au 01 30 57 20 40.

VIE MUNICIPALE
Mardi 7 janvier **à 18 h 30**
▶ *Pavillon Pierre-Waldeck-Rousseau*
Cérémonie des vœux

ANIMATIONS
Ateliers « Bagage numérique » en informatique
Centre Louis-Pasteur
Proposés par l'Espace Public Numérique (EPN)
Ateliers gratuits. Inscriptions indispensables au 01 30 43 91 75.

Les mardis 7, 14, 21, 28 janvier et 4 février
de 15 h 30 à 17 h 30
Les jeudis 9, 16, 23, 30 janvier et 6 février
de 18 h à 20 h
Niveau 1 pour les grands débutants
Deux ateliers de 5 séances. Inscription obligatoire aux 5 séances pour chaque atelier.
Lors de ces ateliers, vous allez apprendre à maîtriser les gestes techniques élémentaires, utiliser la souris et le clavier, maîtriser l'interface, vous repérer et naviguer sur internet, effectuer des recherches avec un moteur de recherche.
▶ ***Pré-requis :*** avoir passé le test d'évaluation informatique avec l'animateur de l'EPN (10-15 minutes maximum lors de l'accès libre).
▶ Pour adultes. 8 personnes maximum par atelier.

Les jeudis 9, 16, 23, 30 janvier et 6 février
de 14 h à 16 h
Niveau 2 pour les débutants
Atelier de 5 séances. Inscription obligatoire aux 5 séances.
Lors de cet atelier, vous allez apprendre le vocabulaire courant de l'informatique, créer et mettre en forme des textes courts, utiliser des images et une adresse électronique.
▶ ***Pré-requis :*** avoir passé le test d'évaluation informatique avec l'animateur de l'EPN (10-15 minutes maximum lors de l'accès libre).
▶ Pour adultes. 8 personnes maximum.

Les mardis 7, 14, 21, 28 janvier et 4 février
de 13 h 30 à 15 h 30
Niveau 3 : pour les confirmés
Atelier de 5 séances. Inscription obligatoire aux 5 séances.

Lors de cet atelier, vous allez apprendre à utiliser internet, vous informer, maîtriser et protéger vos données numériques, connaître vos droits et devoirs sur internet.
▶ ***Pré-requis :*** avoir passé le test d'évaluation informatique avec l'animateur de l'EPN (10-15 minutes maximum lors de l'accès libre).
▶ Pour adultes. 8 personnes maximum.

VIE MUNICIPALE
Mercredi 8 janvier
de 18h à 19h30
▶ *Hôtel de Ville*
Allô Monsieur le Maire
Dialoguez en direct avec François Morton au 01 30 64 14 55.

THÉÂTRE - création maison
Vendredi 10 janvier **à 20 h 30**
▶ *La Ferme de Bel Ébat*
Les Amazones (lire p.18)
THÉÂTRE -
À partir de 15 ans.
Tarifs : de 4 € à 16 €.
Renseignements et réservations sur www.lafermedebelebat.fr ou au 01 30 48 33 44.

MUSIQUE
Dimanche 12 janvier **à 16 h 15**
▶ *Église Saint-Victor*
Stabat mater / Antiphonie III (lire p.18)
Proposé par La Ferme de Bel Ébat et La Batterie dans le cadre du cycle Sacrée Musique !
À partir de 10 ans.
Tarifs : de 4 € à 16 €.
Renseignements et réservations www.lafermedebelebat.fr ou au 01 30 48 33 44 et www.labatteriedeguyancourt.fr ou au 01 39 30 45 90.

MUSIQUE
Jeudi 16 janvier **à 19 h**
▶ *La Batterie*
Présentation des concerts du trimestre
Rendez-vous au bar-resto pour une présentation vidéo des artistes invités de janvier à mars animée par l'équipe de La Batterie ! Un moment de partage suivi par deux artistes en showcase. Profitez de l'happy hour pour (re)découvrir cet endroit accueillant et agréable !

SPORT

SAMEDI 18 JANVIER **de 14 h à 18 h**

▶ *Gymnase Maurice-Baquet*

Tir de la Saint Sébastien

Avec les Archers de Guyancourt.

© B. Schmitt-Chambonneau

THÉÂTRE

SAMEDI 18 JANVIER **à 18 h**

▶ *La Ferme de Bel Ébat*

La petite fille qui disait non (lire p.18)

Proposé avec l'École des Parents de Guyancourt.
Un conte initiatique, une histoire d'amour et de transmission entre une petite fille, sa mère et sa grand-mère. Un rite de passage entre trois générations de femmes.
À partir de 8 ans.
Tarif : de 3,50 € à7 €.
Renseignements et réservations sur www.lafermedebelebat.fr ou au 01 30 48 33 44.

ANIMATION

LUNDIS 20, 27 JANVIER ET 3 FÉVRIER **de 14 h à 18 h**

▶ *Maison de quartier Joseph-Kosma*

Activité artistique – Stage

L'artiste SylC vous propose une initiation au monotype et à la gravure à partir de matériaux de récupération - tetra pack, polystyrène et plexiglass - afin de réaliser portrait ou autoportrait.
Pour adultes.
Tarif : 4,50 € le stage.
Inscriptions indispensables à mq.kosma@ville-guyancourt.fr ou au 01 30 57 20 40.

ANIMATION

MARDI 21, MERCREDI 22 ET JEUDI 23 JANVIER **de 19 h à 22 h 30**

▶ *Maison de quartier Joseph-Kosma*

Soirées Cinéma étranger

Des étudiants en Master Culture et communication à l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines vous invitent à des projections de films étrangers suivies de débats et de moments conviviaux.

- **Mardi 21 :** TPE-Tics de Jessica Wan-Yu Lin
  Un homme souffre du syndrome de la Tourette, un désordre neurologique qui lui cause des gestes involontaires et un trouble de l'attention. Afin d'affronter ces difficultés, il crée des performances qui mêlent la musique électronique avec ses gestes incontrôlés.
- **Mercredi 22 :** une sélection de courts métrages sur les thèmes *« Luttes pour les idéaux »* et *« L'engagement des femmes »*.
- **Jeudi 22 :** Last Shelter de Gérald Igor Hauzenberger
  Vienne, décembre 2012. En résistance au refus du droit d'asile, un petit groupe de jeunes afghans et pakistanais assiègent une église en Autriche.
  Pour adultes.
  Gratuit. Réservations obligatoires à mq.kosma@ville-guyancourt.fr ou au 01 30 57 40 20.

ANIMATION

MARDI 21 JANVIER **de 18 h à 20 h**

▶ *Maison de quartier Théodore-Monod*

Confection de produits naturels

Avec Jardin Passion Partage
Fabrication d'un dentifrice.
Pour adultes.
Tarif : 4,50 €. Inscriptions indispensables à mq.monod@ville-guyancourt.fr ou au 01 30 44 38 54.

ANIMATION

Mardi 21 janvier **de 19 h à 21 h**

▶ *Maison de quartier Auguste-Renoir*

Confection de produits naturels

Fabrication de lessive.
Pour adultes.
Tarif : 1,70 €. Inscriptions indispensables à mq.renoir@ville-guyancourt.fr ou au 01 30 43 45 44.

MUSIQUE

MARDI 21 JANVIER **à 20 h 30**

▶ *Auditorium de La Batterie*

Plucked'n Dance

À partir de 10 ans.
Tarifs : de 8 € à 16 €. Renseignements et réservations auprès de La Batterie (www.labatteriedeguyancourt.fr ou au 01 39 30 45 90) ou auprès de La Ferme de Bel Ébat (www.lafermedebelebat.fr ou au 01 30 48 33 44).

© Thierry Meritan

THÉÂTRE - création

MERCREDI 22 JANVIER **à 10 h et 14 h**
SAMEDI 25 JANVIER **à 11 h**

▶ *La Ferme de Bel Ébat*

Je brûle (d'être toi)

À partir de 3 ans.
Tarif : de 3,50 € à 7 €.
Renseignements et réservations sur www.lafermedebelebat.fr ou au 01 30 48 33 44.

© Jeanne Roualet

MUSIQUE

VENDREDI 24 JANVIER **à 20 h 30**

▶ *La Batterie*

Awek + Will Barber (lire p.18)

Blues et rock.
Tarifs : de 8 € à 16 €.
Renseignements et réservations sur www.labatteriedeguyancourt.fr ou au 01 39 30 45 90.

ANIMATION

SAMEDI 25 JANVIER
De 9 h 30 à 10 h 30 pour les 5-7 ans
De 11 h à 12 h pour les 8-12 ans.

▶ *Maison de quartier Théodore-Monod*

Avant la pluie, les nuages – Atelier scientifique

Tarif : 4,50 €. Inscriptions indispensables à mq.monod@ville-guyancourt.fr ou au 01 30 44 38 54.

GROUPE DE PARENTS

Les samedis 25 janvier, 1er février, 25 février et 7 mars **de 9 h 30 à 11 h 30**

▶ *Espace Yves-Montand*

Les années collège

Proposé par l'École des Parents, le centre social du Pont du Routoir et le Dispositif de Réussite Educative.
Intervenante : Aude Matt, psychologue et médiatrice école-famille.
Gratuit. Inscriptions indispensables à l'ensemble des séances à la Boutique des Parents au 01 30 48 33 90 ou à l'Espace Yves-Montand à cs.pontduroutoir@ville-guyancourt.fr ou au 01 30 43 00 35.

SPORT

Samedi 25 et dimanche 26 janvier **à partir de 10 h**

▶ *Gymnase des Droits de l'Homme*

Championnat d'arts martiaux

Championnat d'Ile-de-France de Wushu Taolu, Kung Fu traditionnel et Taiji Quan
Avec le CKW Dragon Noir.

© A. Verdier

ANIMATION

Samedi 25 janvier **de 14 h à 17 h**

▶ Maison de quartier Auguste-Renoir

Repair café - Clinique du jouet

Gratuit. Inscriptions indispensables à mq.renoir@ville-guyancourt.fr ou au 01 30 43 45 44.

ANIMATION

Samedi 25 janvier **à 20 h 30**

▶ *Maison de quartier Auguste-Renoir*

Spectacle d'improvisation théâtrale

Proposé par A Pas de G.E.A.N.T
Tarif : 3 €. Informations et contact : contact@apasdegeant.info.

© B. Schmitt-Chambonneau

MUSIQUE

Samedi 25 janvier **à 20 h 30**

▶ *Auditorium de La Batterie*

Trésors romantiques

À partir de 10 ans.
Tarifs : de 8 € à 16 €.
Renseignements et réservations www.labatteriedeguyancourt.fr ou au 01 39 30 45 90 et www.lafermedebelebat.fr ou au 01 30 48 33 44.

VIE MUNICIPALE

Mardi 28 janvier **à 18 h 30**

▶ Hôtel de Ville

Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public.

HUMOUR - création

Mardi 28 janvier **à 20 h 30**

▶ *La Ferme de Bel Ébat*

La pérille mortelle

À partir de 15 ans.
Tarifs : de 4 € à 16 €.
Renseignements et réservations sur www.lafermedebelebat.fr ou au 01 30 48 33 44.

RENCONTRE-DÉBAT

Mardi 28 janvier **à 20 h 30**

▶ *Phare Jeunesse*

Aider l'adolescent à construire son projet scolaire

Proposé par l'École des Parents de Guyancourt et le Phare Jeunesse dans le cadre du Forum de la voie professionnelle.
Intervenante : Cécile Cauvin, psychologue spécialisée en psychologie du travail.
Gratuit - Réservations au 01 30 48 33 90.

EXPOSITION

Du mercredi 29 janvier au dimanche 8 mars

▶ *Salle d'Exposition*

Nébuleuses

En partenariat avec la Ville de Trappes
• Mercredi 29 janvier à 18 h 30 : vernissage
Renseignements à action.culturelle@ville-guyancourt.fr ou au 01 30 44 50 80.

ANIMATION

Mercredi 29 janvier **à partir de 16 h 30**

▶ *Maison de quartier Auguste-Renoir*

La tête dans les nuages

À l'occasion de l'exposition Nébuleuses
Pour adultes et enfants à partir de 7 ans.
Tarif : 4,50 €.
Inscriptions indispensables à mq.renoir@ville-guyancourt.fr ou au 01 30 43 45 44.

© B. Schmitt-Chambonneau

ORIENTATION

Vendredi 31 janvier **de 16 h 30 à 20 h 30**

▶ *Pavillon Pierre-Waldeck-Rousseau*

Forum de la voie la professionnelle

Forum d'orientation scolaire réservé aux élèves de 3e des établissements de Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'orientation scolaire, parlons-en

La psychologue Katy Bonnard propose des entretiens individuels pour échanger sur des questions liées à l'orientation.

VIE MUNICIPALE

Rencontrez vos élus

Habitants de Guyancourt, venez à la rencontre des adjoints au Maire de vos quartiers.

Samedi 11 janvier **de 10 h à 12 h**

▶ ***Centre Louis-Pasteur*** (Pont du Routoir, Centre-ville et La Minière)

Samedi 18 janvier **de 10 h à 12 h**

▶ ***Maison de quartier Théodore-Monod*** (Villaroy et Europe)

Samedi 25 janvier **de 10 h à 12 h**

▶ ***Maison de quartier Auguste-Renoir*** (Parc, Saules et Bouviers)

Retrouvez l'agenda détaillé sur www.ville-guyancourt.fr

NAISSANCES

Le 01/10, **BÂ** Maryam,
NGOPA NGATCHA Line-Kaycee
Le 02/10, **MOHAMED** YUSSUF Muayad
Le 04/10, **DELALANDE** Enora, **RENARD** Héloïse
Le 07/10, **BOUHAFSI** Omar, **GUEMAZI** Elyne,
HASHI BARRE Sundus,
MALBOUVIER ALIXERON Raphaël,
POUZERGUES Sarah
Le 09/10, **LOUSSIF** Layana
Le 10/10, **AMANI** Souleiman, **ANSEL** Jilian,
VECCHIATO Rémi
Le 12/10, **DJEMAI SOULIGNAC** Victoria,
LE BAIL Jeanne
Le 13/10, **SENE** Khadimou, **VANAQUAIRE** Lucas
Le 14/10, **CHASSEUIL** Dylan
Le 17/10, **KÉBÉ** Aïsha
Le 18/10, **AHAMADA** Wakil,
LAGRAIN BIGOT Wendy
Le 19/10, **MARTIN** Armel
Le 22/10, **TOURE** Manëll
Le 23/10, **METAHRI** Adam, **ZAHAFI** Aïcha
Le 25/10, **FONSECA** Alyssa
Le 26/10, **NIANG** Mohamed, **RICHER** Lise
Le 28/10, **CHOUFA** Amir,
PALCOUX TESTUD Maé
Le 30/10, **FAYEDH** Haroun

MARIAGES

Le 05/10, **LOUVET** Ludovic et **LAINÉ** Morgane
Le 19/10, **MINSO** Yannick et **OGET** Mélanie,
YAKOUBI Yacine et **SADIWA** Laetitia

DÉCÈS

Le 02/10, **BENAZET** Alain
Le 05/10, **JOSEPH-ROSE** Jean
Le 06/10, **BOULANGER** Dominique
Le 07/10, **PINSON** Michèle
Le 08/10, **FAURE** Arlette
Le 12/10, **MOHAMED BEN ALI** Djamil,
SAVIGNAT Sophie
Le 14/10, **DORON** Régis,
VASSE Jean-Jacques
Le 16/10, **DIAW** Mamadou
Le 20/10, **TOUMY** Jean-Pierre
Le 21/10, **SEN** Maxime
Le 22/10, **MORNE** Jeannine
Le 25/10, **CABAÇOS** José

ALLOCATION ÉNERGIE : PENSEZ-Y

Pour faire face aux dépenses de chauffage liées à la période hivernale, le Centre Communal d'Action Sociale peut attribuer une allocation pour consommation d'énergie aux personnes âgées de 65 ans et plus non imposées sur le revenu.
Si vous êtes concerné(e) par cette mesure, présentez-vous au service Social et Seniors du 20 janvier au 31 janvier inclus, muni(e) des pièces justificatives suivantes :

- une photocopie de votre carte d'identité (ou de votre livret de famille),
- une photocopie de votre avis de non imposition 2019, sur les revenus 2018
- une photocopie de votre dernière quittance de votre fournisseur en énergie (EDF, GDF, POWEO, DIRECT ENERGIE, etc.) à votre nom,
- un relevé d'identité bancaire.

Les dossiers complets peuvent être adressés par courrier à l'adresse suivante :
Centre Communal d'Action Sociale
Service social et seniors de l'Hôtel de Ville
14, rue Ambroise-Croizat – BP 32
78041 Guyancourt cedex

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le service Social au 01 30 48 34 28

HÔTEL DE VILLE

14, rue Ambroise-Croizat
Centre-Ville
BP 32
78041 Guyancourt
Tél. : 01 30 48 33 33
> lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
> jeudi de 13 h à 20 h
> samedi de 9 h à 12 h (services État civil et Régie de recettes)

URGENCES

COMMISSARIAT DE POLICE :
Tél. : 17

POLICE MUNICIPALE :
1, place Max-Pol-Fouchet
Tél. : 01 30 60 63 56.

AMBULANCES / MÉDECINS : 15

POMPIERS : 18

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 22 décembre
PHARMACIE DES SAULES
5 Square Camille Pissaro
78280 Guyancourt
Tél. : 01 30 44 16 99

Mercredi 25 décembre
PHARMACIE DES SAULES
5 Square Camille Pissaro
78280 Guyancourt
Tél. : 01 30 44 16 99

Dimanche 29 décembre
PHARMACIE DE LA MARE CAILLON
C/C La Mare Caillon - avenue du Lycée
78 180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 64 19 46

Mercredi 1er janvier
PHARMACIE CHEVALLIERHURABIELLE CLAV
3 R DES 4 PAVES DU ROY
78 180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 44 16 03

Dimanche 5 janvier
PHARMACIE ABTAN HAGEGE
58 AV DE LA GRANDE ILE 78960 VOISINS LE BRETONNEUX
01 30 64 07 25

Dimanche 12 janvier
PHARMACIE DE LA MARE CAILLON
C/C La Mare Caillon - avenue du Lycée
78 180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 64 19 46

>> Retrouvez la liste des pharmacies de garde sur www.ville-guyancourt.fr

Retrouvez toute l'actualité sur internet :
www.ville-guyancourt.fr

www.facebook.com/Guyancourt

Sur proposition du Maire, en raison des prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020, dans un esprit de neutralité, les groupes de la majorité et de l'opposition municipale ont décidé de suspendre leurs tribunes jusqu'à l'issue de ces élections.

LISTE MAJORITAIRE

GUYANCOURT POUR TOUS

Pendant la période électorale, les élus du groupe Guyancourt pour Tous ont décidé de ne pas faire usage du droit d'expression dans cette tribune à compter du Guyancourt Magazine n°545.

Les élus du groupe Guyancourt pour Tous

PCF - FRONT DE GAUCHE

Pendant la période électorale, les élus du groupe PCF - Front de Gauche ont décidé de ne pas faire usage du droit d'expression dans cette tribune à compter du Guyancourt Magazine n°545.

Les élus du groupe PCF - Front de Gauche

ÉCOLOGISTES

Pendant la période électorale, les élus du groupe Écologistes ont décidé de ne pas faire usage du droit d'expression dans cette tribune à compter du Guyancourt Magazine n°545.

Les élus du groupe Écologistes

LISTE D'OPPOSITION

UNIS POUR GUYANCOURT

Pendant la période électorale, les élus du groupe Unis pour Guyancourt ont décidé de ne pas faire usage du droit d'expression dans cette tribune à compter du Guyancourt Magazine n°545.

Les élus du groupe Unis pour Guyancourt

OSONS GUYANCOURT

Pendant la période électorale, les élus du groupe Osons Guyancourt ont décidé de ne pas faire usage du droit d'expression dans cette tribune à compter du Guyancourt Magazine n°545.

Les élus du groupe Osons Guyancourt

Conformément à l'article 9-1 de la loi n° 2002-276 dite « Démocratie de proximité » repris à l'article L2121-27-1 du CGCT, les listes siégeant au Conseil municipal et établies en Préfecture, ont le droit de s'exprimer dans le bulletin d'information municipal. Le Directeur de la Publication rappelle que la responsabilité des auteurs est engagée par leur tribune et qu'ils doivent veiller à la véracité de leurs écrits.

du 21 au 31 décembre 2019

PATINOIRE ÉPHÉMÈRE

Tarif : 4 € les 30 mn
Gants obligatoires
Parking gratuit
Horaires d'ouverture à retrouver sur www.ville-guyancourt.fr

GUYANCOURT

Pavillon Pierre-Waldeck-Rousseau
Quartier Villaroy